



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E27909

VALABLE JUSQU'AU

28/11/2026

ÉDITÉ LE

09/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1995

Forme juridique : EI

Capital : DEPUIS LE 14/08/2025

0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DEUX-GROSNES

Siret : 402 505 093 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 107628143

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 107628143

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/09/2025

Raison sociale : PROTIERE RENE-PHILIPPE

225 RUE DES LOGES  
MONSOLS  
69860 DEUX-GROSNES

Téléphone : 0680483787

Fax :

Portable : 0680483787

Site Internet :

E-mail : rene-philippe.protiere@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

PROTIERE RENÉ-PHILIPPE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2022
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	20/09/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	20/09/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/09/2022
o Ventilation mécanique	20/09/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.